

2ème année BTS

Maintenance des Systèmes

RENTREE

2023

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de la confiance que vous nous accordez en inscrivant votre enfant au LYCEE SAINT JOSEPH LA SALLE pour la prochaine année scolaire.



Vous trouverez ci-dessous un certain nombre d'informations.




D'autres suivront à la rentrée.



Je vous souhaite un bel été.


Xavier MOENNER

Directeur

	Rentrée des classes																		
	L'accueil des étudiants aura lieu le :																		
	Lundi 4 septembre, à 13h30	Fin des cours à 16h30																	
	Horaires des cours																		
		<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Matin</th> <th>Après-Midi</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Du</td> <td>08 h 00 – 08 h 55</td> <td>13 h 30 – 14 h 25</td> </tr> <tr> <td>Lundi</td> <td>08 h 55 – 09 h 50</td> <td>14 h 25 – 15 h 20</td> </tr> <tr> <td>au</td> <td>Récréation</td> <td>Récréation</td> </tr> <tr> <td>Vendredi</td> <td>10 h 05 – 11 h 00</td> <td>15 h 35 – 16 h 30</td> </tr> <tr> <td></td> <td>11 h 00 – 11 h 55</td> <td>16 h 30 – 17 h 25</td> </tr> </tbody> </table>		Matin	Après-Midi	Du	08 h 00 – 08 h 55	13 h 30 – 14 h 25	Lundi	08 h 55 – 09 h 50	14 h 25 – 15 h 20	au	Récréation	Récréation	Vendredi	10 h 05 – 11 h 00	15 h 35 – 16 h 30		11 h 00 – 11 h 55
	Matin	Après-Midi																	
Du	08 h 00 – 08 h 55	13 h 30 – 14 h 25																	
Lundi	08 h 55 – 09 h 50	14 h 25 – 15 h 20																	
au	Récréation	Récréation																	
Vendredi	10 h 05 – 11 h 00	15 h 35 – 16 h 30																	
	11 h 00 – 11 h 55	16 h 30 – 17 h 25																	
	Un emploi du temps précis sera remis à chaque élève le jour de la rentrée.																		

	<p>Responsable de niveaux – vie scolaire</p> <p>Directeur des Etudes de l'Enseignement supérieur : M. Emmanuel BRAUD 02.97.63.14.63</p> <p>Responsable de la vie scolaire : Mme Anne –Cécile NAHELOU</p>
	<p>Rencontre parents-professeurs</p> <p>Une réunion de rentrée est programmée avec l'équipe pédagogique, à 18h, le :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 2^{ème} année : vendredi 29 septembre à l'amphithéâtre
	<p>Date à retenir</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Photo de classe : mardi 12 septembre

	<p>Internat internat@stjo-vannes.com</p> <p>Les internes s'installeront les :</p> <table border="1" data-bbox="280 907 1535 1048"> <tr> <td data-bbox="280 907 906 981"> <ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 1^{er} septembre Ou • Samedi 2 septembre </td> <td data-bbox="906 907 1535 981">De 13h00 à 18h45</td> </tr> <tr> <td data-bbox="280 981 906 1048"></td> <td data-bbox="906 981 1535 1048">De 8h30 à 12h15</td> </tr> </table> <p>Alèse de protection (taille du lit : 90 X 190) + Draps / couette / couverture (Les sacs de couchage ne sont pas autorisés) + oreiller + Taie d'oreiller ou traversin sont nécessaires pour équiper le lit. Il faut également le nécessaire de toilette et un réveil (autre que le téléphone)</p> <p>Merci de vous inscrire d'ici le 23 août 2023, dans les créneaux proposés via le lien ci-dessous :</p> <p style="text-align: center;">https://forms.office.com/e/1VhUYhYhtd</p> <p>Les règles de vie sont consultables sur le site internet (www.stjo-vannes.com)</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 1^{er} septembre Ou • Samedi 2 septembre 	De 13h00 à 18h45		De 8h30 à 12h15
<ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 1^{er} septembre Ou • Samedi 2 septembre 	De 13h00 à 18h45					
	De 8h30 à 12h15					
	<p>Dossier Social étudiant</p> <p>Les élèves qui ont complétés un dossier social étudiant recevront une notification définitive d'obtention de bourse qui sera à transmettre au secrétariat de direction pour mise en paiement.</p>					

	<p>Accueil – Communication</p> <p>Les bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 08h00 à 17h30, et de 08h00 à 17h00 le vendredi. Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone ou par l'intermédiaire de votre enfant.</p> <p>La communication avec les familles se fera principalement par Pronote (espace parents). En cas d'urgence, elle peut se faire par mail. Si vous ne recevez pas nos mails, merci de vérifier dans votre boîte de courrier indésirable et nous ajouter dans les contacts fiables.</p>
---	--



Période de Formation en Milieu Professionnel

La formation dans laquelle votre enfant est inscrit comporte deux périodes de Formation en Milieu Professionnel :

- ❖ Du lundi 2 octobre au vendredi 6 octobre 2023 : **STAGE N°1**
- ❖ Du lundi 12 février au vendredi 23 février 2024 : **STAGE N°2**
- ❖ Du lundi 11 mars au 29 mars 2024 : **STAGE N°3**



Espace numérique Pronote

Cette application vous permettra de suivre tout au long de l'année la scolarité de votre enfant. Vous y trouverez un cahier de texte pour vous informer du travail personnel et des devoirs à faire à la maison, ainsi que les résultats des évaluations. Vous pourrez également éditer vous-même des certificats de scolarité. Nous vous encourageons à télécharger l'application sur votre smartphone afin de recevoir les notifications.

Un identifiant et un mot de passe (provisoire) vous seront transmis par mail début septembre.

Procédure de connexion

- ☞ Se connecter sur www.stjo-vannes.com > Espace numérique > Pronote > **Espaces parents**
- ☞ Bien respecter la saisie de l'identifiant et du mot de passe transmis (majuscules/minuscules)
- ☞ Saisir un **mot de passe personnel** (à conserver pour les futures connexions)

En cas de problème de connexion, veuillez suivre la procédure indiquée en bas de la fenêtre de connexion (« Récupérer son identifiant et mot de passe » ou transmettre un mail à administration@stjo-vannes.com).



Règlement intérieur

Il est consultable sur le site Internet du lycée Saint Joseph La Salle.

www.stjo-vannes.com

Il est important de prendre connaissance de son contenu et de tout mettre en œuvre pour le respecter.

Les Parents et élèves doivent connaître les exigences de l'établissement et les règles de vie en commun.

Une attention particulière est portée sur la tenue vestimentaire. Elle doit être propre, correcte et appropriée au travail dans un environnement scolaire. A titre d'exemple, les pantalons troués, les joggings, survêtements, shorts, les vêtements trop courts et ceux comportant des messages provocateurs sont à proscrire.